



Lettre du castor

N° 112 Loire & biodiversité

<http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Novembre 2016

TAD

TERRITOIRE À DÉFENDRE !



Contre la D.U.P., MARDIÉVAL a déposé un recours au Tribunal administratif. Comme on dit, la balle est maintenant dans le camp des arbitres, les juges. Depuis quelque temps, il y a manifestement une plus grande exigence de ceux-ci : ceux de Toulouse ont mis fin à la tragique aventure de Sivens, ceux de Grenoble ont arrêté le Center Parc de Roybon. Pour Notre Dame des Landes, on a vu de drôles de contradictions...

L'enjeu, même symbolique, était trop énorme. Le rapporteur public affirmait que l'actuel aéroport aménagé constituait une alternative, et annulait les arrêtés préfectoraux. La Cour a jugé l'inverse (en toute "indépendance"?). Pour nous, c'est plus simple : **aucune** alternative n'a jamais été envisagée ! Cette CAA de Nantes nous a donné raison contre la Carrière de l'Etang, elle ne saurait nous donner tort contre la déviation imposée dans le SCOT.

Mais les motifs d'annulation sont solides et nombreux, tant ce dossier a été mal-traité. MM. Saury et Meddah le savent : changement de motivations ; dissimulations ; mensonges ; carences des études ; concertations bidons ; votes absents ; minimisation des impacts sur la biodiversité, les territoires, les paysages ; et des nuisances aggravées ; oubli des reports ; coût exorbitant ; conflit d'intérêts ; etc. : **inacceptable au regard des Lois.**

La bataille judiciaire va durer plusieurs années. Mais les premiers dégâts pourraient intervenir dans les mois à venir, sauf acceptation de notre référé suspension. Il nous faut donc **développer la bataille médiatique** : que **notre TAD soit aussi connue de l'opinion française que d'autres ZAD popularisées...** Et à travers celle-ci, préparer l'ultime bataille... **pour si on nous volait nos jugements comme on nous a volé l'enquête publique !**

Une enquête publique volée
JUSTICE, MAINTENANT !

BalbuCam... au rendez-vous du Patrimoine mondial

- Page 2

- Page 3

- Page 4

Une enquête publique **volée**

TOUT A ÉTÉ FAIT PAR **M. BADAIRE** POUR CACHER L'IMPORTANCE DE NOS REFUS ET POUR DISQUALIFIER NOS ARGUMENTS SÉRIEUX ET PRÉCIS !

Ils ne s'y attendaient pas. La ruse de Doligé avait été de dévier les gros bourgs sur des petits, pour qu'à l'enquête les "pour" (NIMBY/INBY) soient dix fois plus nombreux que les "contre". Mauvaise pioche : les opposants se sont organisés, ont beaucoup travaillé, et ont sensibilisé dans leur entourage comme plus loin... pour finalement mobiliser près de **trois fois plus de défenseurs de la nature et des paysages** que de "contre-les-voitures-sauf-la-mienne".

Pour contrer ce **raz-de-marée d'opposants**, et dans sa volonté de **disqualifier** à tout prix leurs solides arguments, le rapporteur n'a pas hésité à **dissimuler leur énorme majorité**, à les accuser globalement de n'y rien connaître... et même d'être "**tendancieux**" : un scandale ! Il cite 5 arguments prétendument favorables sans en discuter aucun : sentiment d'insécurité, "embouteillages", "bruit intolérable", "pollution", "indissociabilité (du projet STAR 45)" : les messages du CG45, bien entendus. Puis il liste 16 arguments défavorables... en mettant certains au conditionnel pour insinuer le doute sur leur véracité. Et les attaque aussitôt globalement, comme évoqué ci-dessus, et au détail en deux pages de contre-vérités flagrantes.

De qui se moque-t-on ? M. Badaire savait parfaitement comment les associations coordonnées ont en vain réclamé le dossier de plusieurs milliers de pages dès septembre 2015, animé des discussions dans les villages pour donner corps à des argumentaires précis, détaillés, toujours étayés, au cœur du sujet. Les 1600 opposants ont déjoué les vieux mensonges, replacé les dires du CG45 dans leurs contextes historiques... Et un argumentaire de synthèse de 30 pages, se référant constamment à l'EI par citations ou reproductions partielles, a été présenté pendant 2 h 30 à M. Badaire et à un second commissaire, le porte-parole de la Coordination leur apportant toutes les explications et preuves demandées. Les 600 "favorables", eux, avaient certainement lu les milliers de pages du dossier avant d'écrire de belles banalités simples et vraies, venant du cœur... leurs 5 assertions sans preuves témoignant de vécus... dramatiques.

AU VU DE CE FLORILÈGE DE CONTRE-VÉRITÉS MARQUÉES DE GRANDE PARTIALITÉ... ... donnant systématiquement crédit aux éléments de communication du maître d'ouvrage demandeur ; dénigrant, déformant, omettant ou contredisant à peu près tous les dires des "défavorables" ; niant des faits avérés au bénéfice de racontars, d'assertions invérifiées ou de "sentiments"... nous sommes fondés à reconnaître là **les conséquences du conflit d'intérêt avéré, porté par le président-rapporteur de la commission d'enquête, M. Michel Badaire...** le menteur ci-dessous !

Une enquête publique volée, détournée : nous demandons à la justice de l'annuler.

SILENCE ET COLLUSION DES INSTITUTIONS: pour nous faire taire, on enterre l'affaire Badaire !



Michel Badaire : « Il s'agit de la vie privée de ma femme, je ne fais pas de politique »...

« D'ailleurs voyez, je ne suis à cette réunion UMP que pour faire dodo »



JUSTICE, MAINTENANT !

Aussi anormal que cela puisse paraître, ce n'est que depuis la délivrance de la DUP par le préfet que nous pouvions attaquer valablement le projet de déviation devant la justice administrative. Avant le 16 septembre, le Département étant réputé n'avoir jamais pris de "décision décisionnelle", nous étions "irrecevables" !

Ça y est : contre la D.U.P., MARDI ÉVAL a déposé son recours au Tribunal administratif. Mémoire de 42 pages pour la requête, plus 41 pages d'annexes : un travail considérable, préparé par anticipation avec l'argumentaire de l'enquête publique. Il y avait matière, compte tenu du mépris de la vérité et des lois manifestée depuis vingt ans par l'exécutif départemental, et de transgressions comme celle du conflit d'intérêt Badaire, la plus récente. Au total, nous soulevons pas moins de **neuf "moyens" de forme et de fond extrêmement sérieux** ; adossés aux différents codes législatifs applicables : de la justice administrative, de l'urbanisme, de l'environnement, de l'expropriation... Et ne faisant jamais appel aux sentiments, ni à l'appréciation... sauf concernant plusieurs "erreurs manifestes d'appréciation" condamnables qui sont détaillées en 9%.

Notre recours en "excès de pouvoir" a été accompagné d'un "référé suspension" destiné à "geler" au plus tôt les manœuvres du Conseil départemental, et singulièrement les manœuvres foncières, expropriations ou remboursements. La menace la plus immédiate, la plus facile à concrétiser, et comme pour Donnery où la déviation de Fay est abandonnée, probablement la seule "réalisation" qui pourrait avoir été menée à bien lorsque le projet sera condamné. Situation injuste et scandaleuse, surtout pour les agriculteurs !

Et puis **ce recours principal sera vraisemblablement suivi de plusieurs recours "subsidiaires"** sur différents volets qui étaient inclus dans l'Enquête publique unique. Mais qui peuvent aussi mettre le projet en échec, car l'obligation de respecter les lois les concernent toutes.

A propos de cette enquête publique, nous demandons son annulation, en "exception d'illégalité", en raison de **cet inadmissible conflit d'intérêt qui nous a "volé" les conclusions de l'enquête.**

Nous l'avons affirmé, la signature de cette DUP a été "une faute qui injurie l'avenir". Gageons que les arbitres sauront réenchanter le futur en faisant que "La Loire vivra"...

Cyril Dion (Coauteur du film "Demain") - 25/11/16 à 01:24 sur Facebook

Je crois que je ne m'y habituerai jamais. Bien sûr on sait que ces primaires sont là pour faire du spectacle, que les sujets sont les plus racoleurs possible, que ces gens se foutent de tout à part d'être élus, j'en passe et des meilleures... Mais quand même... La moitié des populations de vertébrés sur la planète ont disparu en 40 ans, il fait 20°C de plus que la normale en Arctique, on risque l'accident nucléaire en France et pas une question de ces trois pseudos journalistes sur l'écologie ?!!! (Je viens de le lire dans le résumé du Monde). Non mais vous y croyez ? Et évidemment, aucune sortie des candidats sur ce sujet mineur. Tu penses bien que l'âge de la retraite, ça c'est autrement important.

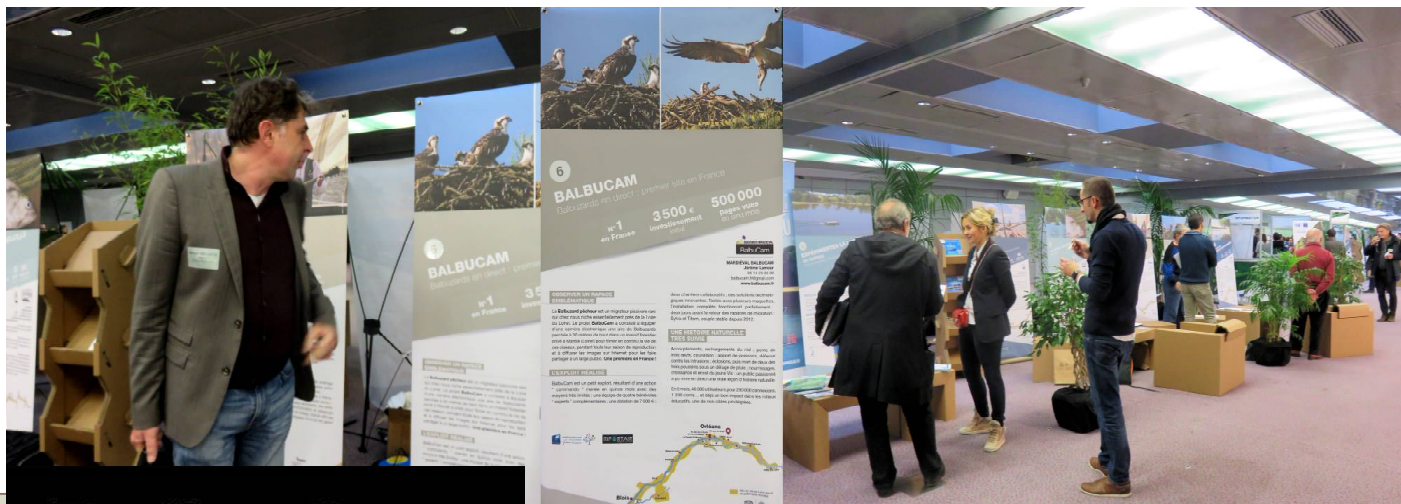
Quand on pense que des millions de français regardent ce cirque, que ça occupe tout l'espace médiatique. Je ne m'y habituerai jamais, ça file le bourdon...

Pour préparer un avenir vivable, nous devons réconcilier homme et nature Et si c'étaient les juges qui ramenaient les politiques sur le droit chemin ?

SOUS LA PRESSION DES FAITS ET DE L'OPINION PUBLIQUE, DES LOIS PROTÈGENT NOTRE ENVIRONNEMENT...

Mais dans ces compétitions narcissiques qui baignent notre vie politique, comme le dénonce Cyril Dion ci-dessus, au nom de la prééminence de l'économie, les rivaux oublient, voire renient les urgences de l'écologie. Prétendant un "sauve-qui-peut" récurrent, ils s'accrochent aux "vieilles lunes" comme la croissance, la modération du social, la relance par les infrastructures, la "libération" des normes environnementales etc. Et les mirages de l'emploi amènent, hélas, les préfets à piétiner les lois de notre État qu'ils sont censés servir.

Face à cela, et grâce à la résistance des militants sur le terrain, on voit enfin de plus en plus de juges administratifs qui ne cèdent pas aux *diktats* des consensus institutionnels souterrains. Au risque de troubler la sérénité des Cours administratives d'appel, prêtes à contredire leurs rapporteurs quand ils prennent les lois protectrices trop au pied de la lettre... **Espérons que dans notre affaire, ce soient les juges qui ramènent enfin à la raison les "responsables" en leur rappelant que les lois, comme la nature, ça se respecte.**



BalbuCam... au rendez-vous du Patrimoine mondial

Le 23 novembre 2016, BalbuCam s'affichait au Palais des congrès de Tours parmi une cinquantaine de projets-phares sélectionnés pour leur contribution à la valorisation de la Loire Patrimoine mondial

MARDIÉVAL était représentée à cette manifestation de la Mission Val de Loire, la 11^è du genre, par sa vice-présidente Sylvie David-Rousseau et par son animateur vidéo Seb C. Pour la première fois, l'association ne faisait pas seulement partie des 500 invités et visiteurs, mais était parmi les 50 "exposants" ayant à montrer un des projets les plus représentatifs des belles initiatives de valorisation du Patrimoine mondial ; un des plus inédits de tous en tout cas, puisque BalbuCam est le premier et le seul site en France offrant sur un site dédié l'observation "en direct" d'un cycle complet de reproduction de ce rapace piscivore emblématique.

La réalisation fait découvrir au plus grand nombre d'internautes la richesse de la biodiversité du Val de Loire dans le suivi de son oiseau symbolique, via une caméra disposée sur l'aire de reproduction à Mardié près de la Loire.

CLIMAT : SEPTEMBRE 2016 A ÉTÉ LE DEUXIÈME MOIS DE SEPTEMBRE LE PLUS CHAUD JAMAIS ENREGISTRÉ

(Publié le : 19/10/2016)

Washington (AFP) – Le mois dernier a été le deuxième mois de septembre le plus chaud sur la planète depuis le début des relevés de température en 1880, marquant la fin des records mensuels consécutifs de chaleur enregistrés pendant seize mois.

Toutefois, l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA) a indiqué mardi que si on prend en compte la période de janvier à septembre 2016, le thermomètre est resté à un **niveau record pour ces 137 dernières années.**

La température en septembre à la surface des terres et des océans a été 0,88 degré Celsius au-dessus de la moyenne du XX^e siècle, qui était de 15°C. Septembre se classe ainsi à la deuxième place pour ce mois, très près du record de l'année passée: septembre 2015 avait été 0,38°C plus chaud.

Cette montée du mercure avait correspondu à une intensification du courant équatorial chaud du Pacifique El Niño, qui a commencé à se dissiper à la fin du printemps. Pour les neuf premiers mois de 2016, la température à la surface des océans et des terres s'est située 0,98°C au-dessus de la moyenne du XX^e siècle (qui était de 13,88°C), surpassant le précédent record de la même période en 2015 de 0,12°C, a précisé la NOAA dans son bulletin mensuel des températures sur le globe.

L'année 2016 est ainsi en passe de battre un **nouveau record** annuel de chaleur. Ce serait le troisième d'affilée.



© AFP/Archives Robyn BECK



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Balbusards pêcheurs en direct : <http://www.balbuCam.fr/>

Page Facebook La Loire vivra : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-947381875342826/?fref=ts>

Membre de la fédération

